

vivre HYÈRES

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE D'HYÈRES-LES-PALMIERS

*Douceur
du printemps*

...

*Douceur
de vivre*

UN BUDGET
RESPONSABLE
ET AMBITIEUX
p. 10-11

SOMMAIRE

RETOUR EN IMAGES

Les temps forts de ce début d'année

ATTRACTIVITÉ

Hyères dans le top 50

Le label « station de tourisme » reconduit

ENVIRONNEMENT

Une voie douce bientôt accessible au salin des Pesquiers

CULTURE

Man Ray : une exposition d'intérêt national au musée La Banque

FINANCES

Le budget primitif 2023 : responsable et ambitieux

CADRE DE VIE

Le débroussaillage, une obligation pour notre sécurité

LOGEMENT

Lancement du Contrat de ville 2023

Politique du logement - Une réunion inédite et instructive

EXPRESSION POLITIQUE

Tribunes politiques d'opposition

MÉTROPOLE TPM

Les rendez-vous de la biodiversité

AGENDA

Printemps 2023

4

6

7

8

9

10

12

14

15

16

17

18



Magazine municipal bimestriel
N°193 – printemps 2023

communication@ville-hyeres.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Giran

Co-directeur de la publication : Philippe Sabatery

Rédaction : Raphaël Coiffier, Philippe Sabatery, Margaux Lubrano, Marie Schaeffer

Photos : Service Communication (Thierry Cottron, Thibault Martin), Philippe Olivier, Laurent Martinat, Yann Desgagny

Conception et réalisation : Service Communication (Océane Bouquey, Thibault Martin)

Impression : Print Concept

Distribution : La Poste - Médiapost (04 94 27 81 19)
Com 'N diff

Tirage : 34 000 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Vivre Hyères, votre magazine municipal, est distribué tous les deux mois dans toutes les boîtes aux lettres hyéroises portant ou non un autocollant « Stop pub ». Sa distribution se déroule sur 5 jours en moyenne. Certains dispositifs (digicodes, entrées de résidences sécurisées...) présentent des obstacles pour les personnes chargées de diffuser votre magazine.

Si vous ne le recevez pas

Si vous constatez une absence anormale ou prolongée de votre magazine dans votre boîte aux lettres, n'hésitez pas à le signaler à notre prestataire La Poste - Médiapost par téléphone au 04 94 27 81 19.

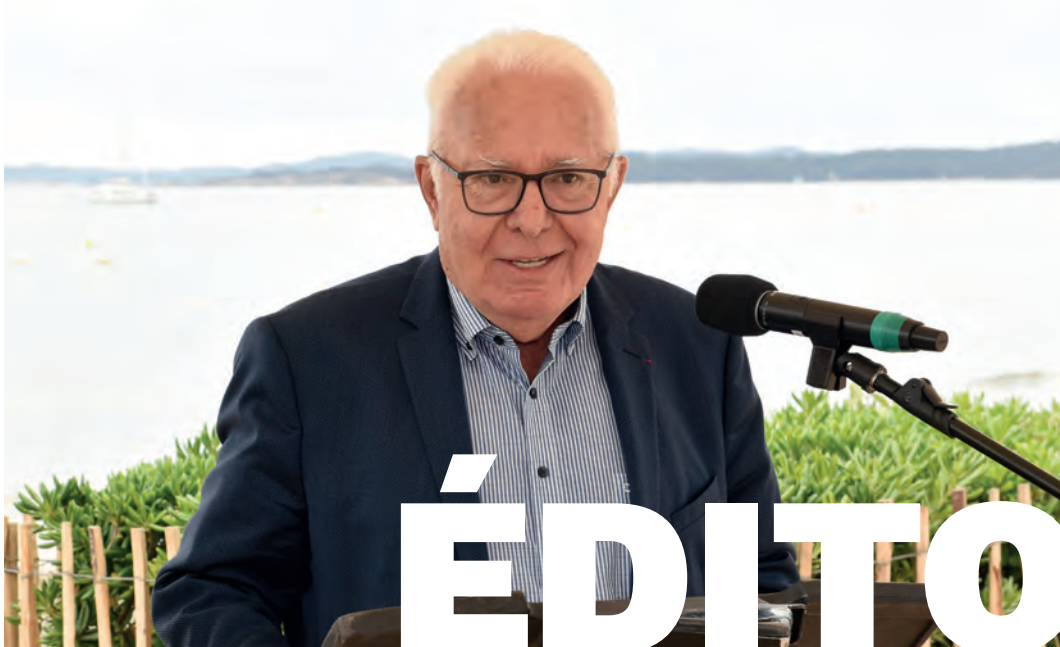
Version électronique

Vous pouvez également lire le contenu de chaque numéro dès parution sur www.hyeres.fr

Version audio

Grâce aux bénévoles de la Bibliothèque sonore, Vivre Hyères existe aussi en version audio sur www.hyeres.fr





En ce début de printemps, notre ville va revêtir ses plus beaux atours.

Ses « quatre fleurs », son « pavillon bleu », son label de « ville où il fait bon vivre » et de « ville la plus ensoleillée de la région PACA », son exposition « Man Ray » au Musée de La Banque labellisée d'intérêt national, témoignent de son statut de ville référence.

Si l'on ajoute que le budget 2023, ambitieux en termes d'investissement, est une nouvelle fois établi sans hausse du taux d'imposition et sans emprunt, on pourrait conclure que tous les voyants sont au vert.

Pourtant Hyères n'est pas épargnée par la situation anxieuse que connaît le pays. Parfois même, des travaux pourtant nécessaires comme en centre-ville, peuvent irriter sa population. On le comprend. Mais, si on n'avait pas la volonté permanente d'améliorer notre cadre de vie, la commune ne finirait-elle pas par risquer de vieillir ou de rétrograder ?

Rappelons nous, en effet, que quand on investit il y a toujours deux moments : la difficulté pendant les travaux, la satisfaction quand ils sont achevés.

Vive le Printemps à Hyères !

Bien à vous
Jean-Pierre Giran

Jean-Pierre Giran
Maire de la ville d'Hyères
Premier vice-président de Toulon Provence Méditerranée

LES TEMPS FORTS DE CE DÉBUT D'ANNÉE

Retour en images sur les événements et actualités qui ont rythmé notre ville dans tous les domaines.



L'art et l'artisanat ont été mis à l'honneur les 1^{er} et 2 avril dans le centre-ville d'Hyères, à l'occasion des **Journées Européennes des Métiers d'Art**, sur le thème « Sublimer le quotidien », avec des ateliers, des démonstrations, des expositions, ...



Le Centenaire de la Villa Noailles a débuté le 29 mars avec le dévoilement d'une plaque commémorative et le vernissage de plusieurs expositions, dont notamment une consacrée aux oeuvres collectionnées par Charles et Marie-Laure de Noailles. Une vaste programmation rendra hommage cette année à l'histoire artistique de la Villa Noailles.



À un an des JO de Paris 2024, **la Semaine Olympique Française de voile** a accueilli dans la rade d'Hyères près de 1000 compétiteurs de 67 pays. Des régates largement suivies par le public venu profiter également des animations sur le Port du 22 au 29 avril.



Julien Clerc a offert au public durant son spectacle, complet depuis plusieurs mois, une adaptation acoustique de son concert « Les Jours heureux » à l'Auditorium du Casino.



Le Forum de l'Emploi « Job' in Hyères », co-organisé par Pôle Emploi et la ville de Hyères avec la collaboration de la Mission Locale et de Cap emploi, s'est tenu le 16 février et a accueilli au Forum du Casino 1600 visiteurs de tous âges venus rencontrer les 70 entreprises proposant 900 postes à pourvoir.



Emile David, architecte hyérois de 97 ans, a fait **don aux Archives municipales de la Ville d'un fonds de plus de 2700 pièces** comprenant l'étude de son père, Léon David. Ces travaux feront l'objet d'une exposition en octobre prochain.



La **grande chasse aux oeufs** a réuni à nouveau cette année, le lundi de Pâques, au Jardin Olbius Riquier, de nombreux enfants qui ont réalisé des ateliers et défis sportifs pour remporter leurs oeufs en chocolat.



La **Fête des Étangs de Sauvebonne** a permis aux visiteurs de découvrir en famille ce site naturel labellisé refuge LPO grâce aux différentes animations proposées à cette occasion : visites thématiques, initiation à la pêche et au yoga, animation sur l'apiculture, atelier d'écriture, ...



Deux professionnels hyérois, La Petite Boucherie et l'Olive du Verger (respectivement à gauche et à droite du maire Jean-Pierre Giran), ont remporté la médaille d'or au **Concours Général Agricole 2023** lors du **Salon international de l'Agriculture**, pour le boeuf fermier Aubrac Label rouge et l'huile de France catégorie fruité vert.



Le vernissage de la nouvelle exposition temporaire de La Banque, « **Hold Up !** » a eu lieu le 25 mars en présence de l'artiste Jean-Claude Silbermann. Ses 70 oeuvres surréalistes sont visibles au musée jusqu'au 4 juin 2023.



Pour la 19^e année, Hyères a accueilli la fine fleur de la pop-folk française et internationale pour le **Festival Faveurs de Printemps** dans ses deux lieux emblématiques, le Théâtre Denis et l'Anglicane. Figurait notamment au programme la révélation féminine aux Victoires de la musique 2023, November Ultra.



VILLES ET VILLAGES OÙ IL FAIT BON VIVRE HYÈRES DANS **LE TOP 50 !**

Classée dans le **top 10 des endroits les plus ensoleillés de France** par Holidu, la commune d'Hyères figure également, en 2023, dans le top 50, au niveau national, des **villes et villages de France où il fait bon vivre**. Un classement établi sur environ 35000 cités françaises dont chaque Hyérois peut légitimement se réjouir.

D'autant que sur le plan départemental, sur ces quatre dernières années, Hyères oscille entre la première et la deuxième place. Sachant que pour effectuer ce classement, **198 critères** ont été pris en compte, comme la qualité de vie, la sécurité, la santé, les transports, les commerces et les services, l'environnement, l'éducation, la solidarité ou encore les sports, les loisirs...

« Notre label permet aux communes les mieux classées d'assurer leur promotion économique et touristique », relève Thierry Saussez,

président de « Villes et villages où il fait bon vivre », association à l'initiative, depuis 2017, de ce hit-parade encourageant pour l'action publique menée par le Maire et son équipe.





POUR UNE DURÉE DE 12 ANS

LE CLASSEMENT EN « STATION DE TOURISME » RECONDUIT

Il est reconduit ! Quoi ? Le classement en « Station de tourisme ».

Pour qui ? La Ville d'Hyères.

Pour quelle durée ? 12 ans.

Et ce n'est pas une formalité. Cette reconnaissance, délivrée par arrêté préfectoral, repose sur les efforts accomplis par la collectivité pour structurer une offre touristique adaptée et un accueil d'excellence.

Ce classement suppose le respect d'une grille de critères exigeants : desserte facile des principaux lieux touristiques, accès à internet, offre conséquente d'hébergements touristiques, information et promotion touristiques de qualité, nombreux services de proximité, activités, animations et équipements variés, gestion du patrimoine naturel, qualité des eaux de baignade...

Il classe ainsi Hyères parmi les communes au top du tourisme national et la numéro 1 dans la Métropole Toulon Provence Méditerranée et le

Var. Le tourisme représente d'ailleurs l'activité principale de la ville et engendre un grand nombre d'emplois.

L'antenne hyéroise de l'office de tourisme est ainsi composée de 20 personnes qui travaillent à l'année sur les bureaux de Hyères et Porquerolles. **Elle a accueilli en 2022 plus de 200 000 personnes**, avec un étalement de la fréquentation touristique sur l'année.

En un mot comme en cent : l'attractivité de Hyères ne se dément pas. Mieux, elle se renforce au grand profit de l'office de tourisme métropolitain présidé par Laurent Jérôme, assisté de Philippe Bernardi, conseiller municipal délégué.

La stat' : 3%

Telle est l'augmentation de la fréquentation sur les périodes hors été.



UNE VOIE DOUCE BIENTÔT ACCESSIBLE AU SALIN DES PESQUIERS



© Photo Gilles Martinod et Julien Rambaud, designer

Très attendue par les habitants et les touristes, une **voie douce de découverte baptisée « Le pas du Saunier »** sera bientôt aménagée au **niveau du Salin des Pesquiers**. Ce projet, depuis longtemps à l'étude par la Métropole Toulon Provence Méditerranée, présentait la difficulté de trouver un juste équilibre entre découverte et protection de la faune et de la flore de ce site classé et préservé pour sa biodiversité. Depuis le rond-point de l'hippodrome jusqu'au village de La Capte, cette voie douce permettra, sur **1,6km de promenade**, de circuler à pied ou en vélo sur une piste naturelle existante à l'intérieur du salin, et de découvrir ainsi ce site naturel exceptionnel. Afin d'entrer dans le salin, entouré d'un canal de ceinture en eau, une passerelle sera aménagée au nord, à proximité de la piste cyclable du littoral au niveau du rond-point de l'hip-

podrome. La voie de découverte sortira au niveau de la future maison de l'Opération Grand Site au sud par une autre passerelle assurant une jonction avec le village de La Capte. La circulation y sera contrôlée afin d'encadrer la fréquentation et **limiter l'impact sur la faune et la flore**. Une expérience sera menée en ce sens durant une année, afin de vérifier si des périodes de fermeture de la voie (durant les nidifications par exemple) sont nécessaires. Le pas du Saunier sera fermé la nuit et ouvert en journée selon des horaires variables en fonction des saisons, comme pour la levée St Nicolas sur le site des Vieux Salins. **L'ouverture de la voie douce de découverte est prévue en début de saison estivale 2023.**

LANCEMENT DU SEA-LINE, LE CHANTIER D'ALIMENTATION EN EAU DE PORQUEROLLES

La Métropole a démarré les travaux de création du « Sea-Line », cette **conduite d'eau sous-marine entre la Tour Fondue et le port de Porquerolles**, qui s'achèveront en février 2024, lui permettant d'être opérationnelle pour la saison estivale 2024.

La rareté de l'eau, couplée à la fréquentation touristique importante, ont obligé l'île de Porquerolles à recourir depuis 2004 à des livraisons d'eau potable par bateau-citerne pour assurer l'alimentation de la population en période estivale. Il a donc été décidé de créer une canalisation d'eau potable sous-marine vers Porquerolles, solution présentant le **meilleur compromis technique, économique, environnemental et réglementaire**. Les capacités d'eau ne seront pas augmentées car la Ville d'Hyères ne souhaite pas accroître le développement de l'île, mais uniquement sécuriser l'approvisionnement en eau. Les **travaux seront interrompus de mai à octobre 2023**, compte-tenu de la fréquentation estivale de la mer à cette période.



© TPM

LA PROTECTION DU TOMBOLO : ÇA AVANCE !

Le 7 février 2023 **Jean-Pierre Giran**, Maire de la Ville d'Hyères et **Hubert Falco**, Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée se sont entretenus avec **Christophe Béchu**, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires de France. Le Ministre a été très sensible aux arguments tendant à protéger l'**exception naturelle** que constitue le tombolo ouest (**problème de sécurité pour Giens, préservation de la biodiversité dans les salins, maintien d'un patrimoine exceptionnel...**). Il s'est ainsi engagé à adresser très rapidement par courrier au Maire d'Hyères et au Président de la Métropole TPM, le point de vue du ministère permettant ainsi d'avancer vers une solution. Un dialogue fructueux dont se réjouiront tous les Hyérois.

MAN RAY : UNE EXPOSITION D'INTÉRÊT NATIONAL AU MUSÉE LA BANQUE

Le label « Exposition d'intérêt national » a été attribué à trois expositions remarquables pour l'année 2023 dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur : le musée Matisse à Nice, le musée Borély à Marseille et le Musée des Cultures et du Paysage à Hyères pour l'exposition « **Man Ray, le beau temps** ».

Ce label a été créé par le ministère de la Culture pour mettre en valeur et soutenir des expositions remarquables organisées par les musées de France dans les différentes régions. Il récompense un discours muséal innovant, une approche thématique inédite, une scénographie et un dispositif de médiation ayant pour objectif de toucher les publics les plus variés, tout particulièrement dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle.

L'exposition temporaire « **Man Ray, le beau temps** » ouvrira ses portes à partir du samedi 8 juillet. Photographies, films, peintures, sculptures, œuvres en trois dimensions témoigneront de l'influence de la lumière et des paysages du Sud dans la carrière de l'artiste surréaliste. Cette exposition magnifique accompagnera utilement la célébration du centenaire de la Villa Noailles dont Man Ray fut un grand initiateur.



Man Ray, *Le violon d'Ingres*, 1924
© Man Ray 2015 Trust / ADAGP – 2023, image : Telimage, Paris

DÉCOUVREZ L'EXPOSITION HOLD-UP !

Le vernissage de l'exposition Hold-Up ! de Jean-Claude Silbermann s'est tenu le samedi 25 mars. Présenté comme le dernier des surréalistes, Jean-Claude Silbermann est un artiste novateur, multipliant les expériences artistiques. Hold-Up ! regroupe différentes techniques artistiques, qui questionnent sur l'importance du rêve et de l'inconscient, thème principal de son œuvre.

L'exposition est visible jusqu'au dimanche 4 juin.



Jean-Claude Silbermann lors de l'inauguration - 25 mars 2023



RENSEIGNEMENTS





La Banque, Musée des Cultures et du Paysage

14 avenue Joseph Clotis

musee@mairie-hyeres.com | 04 83 69 19 40

Horaires : mardi, jeudi, vendredi et dimanche de 14h à 18h,
mercredi et samedi de 10h à 18h

Tarif plein : 7€ | Tarif réduit : 4€

    @MuseeHyeres | hyeres.fr

LE BUDGET PRIMITIF 2023 : RESPONSABLE ET AMBITIEUX

Lors de la séance du Conseil municipal du 31 mars 2023, le budget primitif, expression budgétaire de la politique et des choix de la municipalité, a été voté à une large majorité. Malgré la très forte hausse du coût de l'énergie et l'augmentation du taux d'indice des fonctionnaires, la Ville présente, cette année encore, un budget responsable et ambitieux.

Grâce au sérieux budgétaire, ce budget ne prévoit aucune augmentation des taux d'imposition et aucun emprunt nouveau. Il présente un programme d'équipement important avec un autofinancement à 100%.

Ces perspectives très positives sont obtenues grâce à une épargne cumulée significative en 2022 (le résultat reporté de fonctionnement 2022 s'élève à près de 12,9 millions d'euros contre 14,9 millions d'euros en 2021).

Une stratégie budgétaire adaptée

■ Taux d'imposition communaux inchangés. Pas de recours à l'emprunt et encours en diminution.

■ Autofinancement à 100% des investissements : investissements élevés (39,5 M€) avec un programme d'équipements porté à près de 33,6 M€.

- Maîtrise des dépenses de fonctionnement.
- Soutien au tissu associatif local, moteur de l'activité culturelle, sociale et sportive de la Ville à travers la progression du montant alloué aux subventions.
- Maintien d'un niveau d'épargne suffisant pour préserver nos marges de manœuvre.

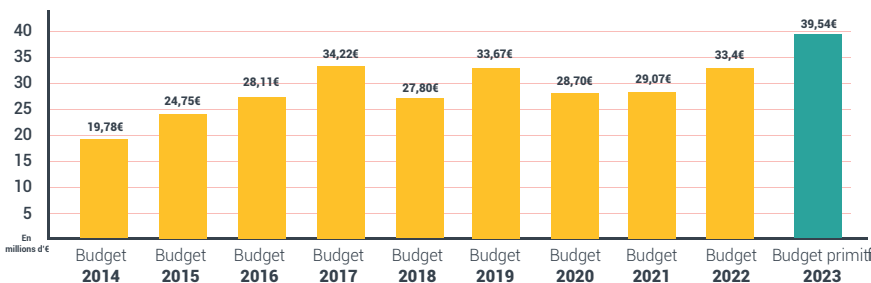
Une politique d'investissement ambitieuse

Les investissements prévus en 2023 sont très

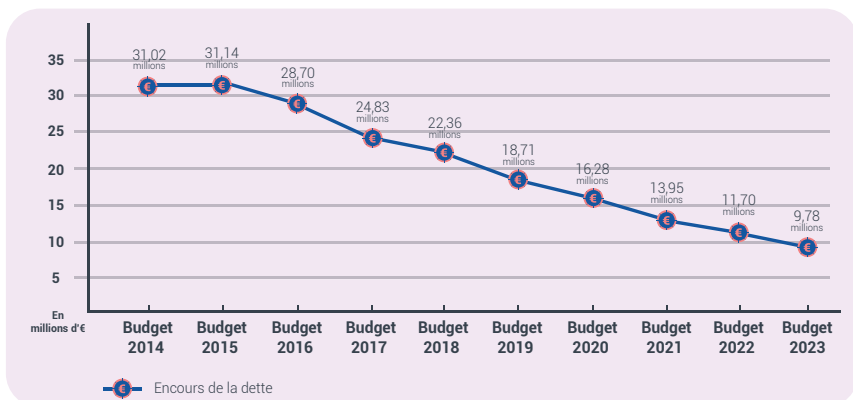
importants, qu'ils soient purement communaux, réalisés par la Métropole sur financement communal ou pris en charge directement par la Métropole, ils porteront sur plusieurs priorités : l'environnement, la culture, le sport, la vie quotidienne et les espaces publics.

En 2023, aucun emprunt ne sera souscrit pour permettre le financement du programme d'investissement. La commune fera intégralement appel à des ressources propres et des subventions des partenaires et mobilisera son épargne. Aussi, dans la continuité des années précédentes, l'encours de la dette continuera à diminuer en 2023.

UN MONTANT D'INVESTISSEMENT EN CROISSANCE

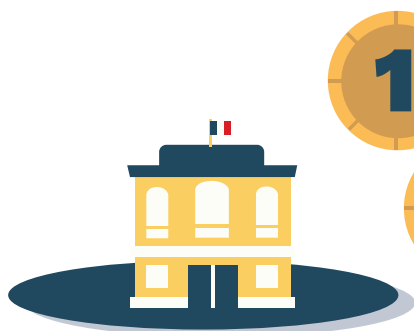


UNE DETTE FAIBLE ET EN CONSTANTE DIMINUTION



UN TAUX D'IMPOSITION STABLE ET PARMIS LES PLUS BAS DE TPM

MÉTROPOLE
TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE



1

OLLIOULES
36,93 %

2

HYÈRES
37,25 %

3

ST MANDRIER
38,49 %

4

SIX FOURS
38,81 %

5

TOULON
39,39 %

6

LE REVEST
43,45 %

7

LE PRADET
46,00 %

8

LA CRAU
46,04 %

9

CARQUEIRANNE
46,47 %

10

LA VALETTE
47,43 %

11

LA SEYNE S/MER
49,60 %

12

LA GARDE
49,80 %

Taux d'imposition du foncier bâti parmi les 12 communes de la métropole TPM.

LES PROJETS D'INVESTISSEMENT 2023

Développement durable et Environnement

- Installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking de la piscine.
- Transition énergétique dans les bâtiments administratifs et scolaires : amélioration, rénovation, remplacement des chaudières.
- Réalisation d'une « cour oasis », renaturation de la cour de l'école Godillot.
- Aménagement de l'aire de lavage et du réseau hydrocarbures du CTM.

Amélioration du cadre de vie

■ Réalisation de travaux de voirie

- ◆ Poursuite des travaux d'embellissement du centre-ville : avenue Gambetta.
- ◆ Travaux sur les réseaux pluviaux ; Montée de Noailles, Boulevard Matignon, Chemin du Fenouillet.

- ◆ Reprise du mur de soutènement, Allée Marie des Lions.

- ◆ Aménagements de voiries en lien avec l'aménagement de la Crestade, Boulevards Orient, Mistral, Chateaubriand, Avenue de Toulon.

■ Lancement des études

- ◆ Murs de soutènement, Chemin du Plan du Pont.
- ◆ Passerelle et pont Montée Sainte-Croix.

■ Bâtiments et patrimoine communal

- ◆ Réhabilitation de la Vigie à la Capte.
- ◆ Requalification de la Maison Gensollen à l'Ayguade.
- ◆ Acquisition pour un futur équipement public dans la zone des Rougières.
- ◆ Écoles : aménagement de l'école de l'Almanarre et définition des aménagements pour Paule Humbert et Guynemer.

Culture et patrimoine

- Requalification de la fontaine Godillot.
- Eglise Notre-Dame de Consolation : accessibilité et restauration.
- Médiathèque : renouvellement de la Gestion Technique Centralisée.
- Lancement des études pour la création d'un espace muséal sur le site archéologique d'Olbia et la restauration de l'église anglicane de Costebelle.

Équipements sportifs et qualité de vie

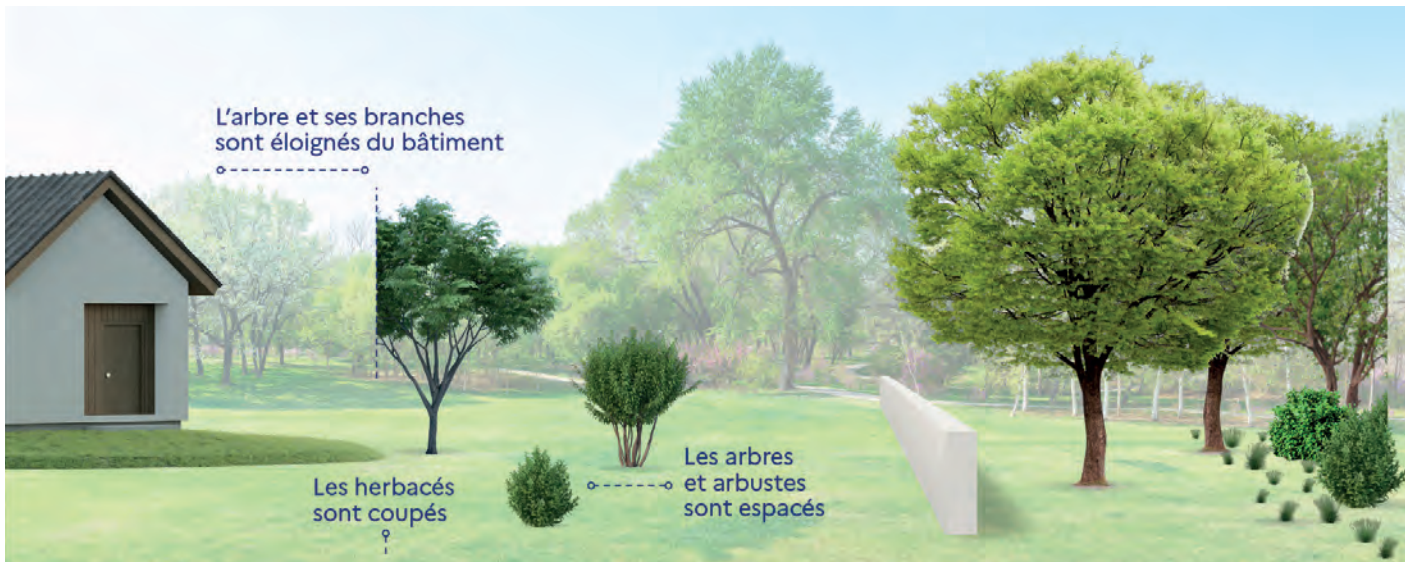
- Travaux de sécurisation de l'Espace 3000 et études de réhabilitation.
- Rénovation du gymnase des Rougières.
- Travaux d'amélioration du Complexe Aquatique.
- Aménagement d'une salle de boxe à Bonvicini.



Embellissement du centre-ville, phase 2.



Restauration de l'église anglicane de Costebelle.



LE DÉBROUSSAILLEMENT, UNE OBLIGATION POUR NOTRE SECURITÉ

Débroussailler son terrain et les abords de son habitation est obligatoire pour assurer notre sécurité face aux feux de forêt et de végétation.

Les feux majeurs de 2022 rappellent l'importance du risque d'incendie de forêt et de végétation. Le changement climatique intensifie ce risque : la saison des feux s'allonge et le risque s'étend dans de nouvelles régions.

Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, permet de faire face à cette menace :

- en limitant la propagation du feu,
- en facilitant l'intervention des sapeurs-pompiers
- en assurant la meilleure des protections des personnes et des biens.

Pour ces raisons, il s'agit d'une obligation légale sur une partie de notre territoire, lorsque le risque le justifie.

Le débroussaillage vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres au-

tour des habitations ou autres équipements. Sont concernés par cette obligation les propriétaires de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues.

La Mairie est chargée du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés, notamment ceux de l'Office National des Forêts (ONF) et la Police Municipale, sont habilités à verbaliser. La Ville d'Hyères s'est dotée d'un Plan de Gestion Communale des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) programmé, sur plusieurs années. Ce plan, véritable stratégie d'action, est en cours d'élaboration pour définir précisément les OLD nécessaires à effectuer par chaque propriétaire concerné ; des visites de contrôle seront programmées dans les zones les plus sensibles.



À NOTER

Pour savoir si vous êtes concerné par l'obligation légale de débroussaillage, vous pouvez contacter le service sécurité civile de la mairie au 04 94 00 82 14 ou par mail : service.securite@mairie-hyeres.com, ou vous rendre sur les sites suivants pour trouver toutes les informations utiles. : <https://www.ecologie.gouv.fr/feux-foret-et-vegetation> <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/debroussaillage>

* Arrêté préfectoral du 30 mars 2015

L'obligation légale de débroussaillage, la ceinture de sécurité de votre habitation face aux feux de forêt et de végétation.

Avec le changement climatique, les feux de forêt et de végétation sont de plus en plus forts et intenses. Le débroussaillage des abords de son habitation est le meilleur moyen de se protéger, de protéger ses biens et la nature environnante, face à ce danger.



LA PRINCIPALE CRÈCHE DE LA COMMUNE RESTRUCTURÉE

Les travaux de restructuration de la crèche Némo, située rue Maréchal Galliéni, ont été inaugurés le mercredi 22 mars 2023.

La crèche Némo fait partie des 9 crèches gérées par le CCAS de la Ville et possède un agrément pour l'accueil de 66 enfants, ce qui en fait la crèche la plus importante de la commune.

Cette restructuration avec des travaux débutés en août 2022 (les travaux initialement prévus en 2020 ont été décalés du fait de la situation sanitaire) consiste en :

■ **Une restructuration de tous les locaux du rez-de-chaussée** : redistribution des salles pour une meilleure répartition des enfants et une organisation plus fonctionnelle (salles d'activités, dortoirs, accueil, vestiaire, cuisine, change, ...)

■ **Recomposition de l'accueil et des locaux du personnel à l'étage** : accueil central et unique pour les 2 sections (bébés / moyens et grands), meilleure visibilité du bureau de direction sur les entrées dans la crèche, rénovation des locaux du personnel pour une meilleure fonctionnalité.

■ **Création d'un dépose-minute** avenue Galliéni pour le stationnement des parents lors du dépôt des enfants.

■ **Création d'une entrée principale unique** avec accès PMR et garage à poussettes.



LE VIEUX CHEMIN DE TOULON RÉAMÉNAGÉ

Répondant à une demande forte des riverains et du CIL, la partie la plus fréquentée de cette voie vient d'être réaménagée.

Ces travaux qui se sont déroulés cet hiver ont eu pour principal objectif la **sécurisation piétonne et routière** :

- Création d'un cheminement piétonnier sécurisé.
- Sécurisation des traversées piétonnes.
- Extension du réseau d'éclairage public.
- Reprise du revêtement de la chaussée et des dispositifs de ralentissement.

Le **confort** des usagers et l'**embellissement** n'ont pas été oubliés :

- Embellissement des espaces verts existants.
- Réfection de l'arrosage.
- Création de places de stationnement.
- Implantation de conteneurs de tri sélectif enterrés avec zone de stationnement.





RENCONTRE AVEC LES ACTEURS DU CONTRAT DE VILLE 2023

Les enjeux de ce dispositif partenarial et sa programmation ont été présentés le 28 mars, au Point Justice, par Jean-Pierre Giran, Maire de la Ville d'Hyères, Sébastien Fratellia-Guiol, adjoint délégué à la Politique de la ville et les associations partenaires sur le territoire hyérois.

Ce Contrat partenarial est un dispositif de la Politique de la Ville, en application depuis 2015, financé par la commune, la Métropole et l'État. Il permet la conduite d'actions associatives (une quarantaine par an) dans les domaines suivants :

- La réussite éducative
- La santé
- La prévention de la délinquance
- Le développement social
- L'emploi et le développement économique
- L'habitat et cadre de vie.

Des thématiques transversales sont également abordées telles que la citoyenneté, la laïcité et les valeurs de la République, l'égalité homme/femme ou encore la sensibilisation à l'environnement.

D'autres dispositifs viennent le compléter, à l'image de la Cité Educative, de France Services, du Point Justice, du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance, de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les bailleurs sociaux et de Quartiers d'été.

Recenser les besoins non couverts

Le Contrat de ville - qui sur Hyères concerne actuellement les quartiers du le Val des Rougières et le Centre Ancien - mobilise des financements de l'Etat, de la Métropole et de la Commune au travers d'un appel à projets annuel. L'enveloppe financière globale annuelle est de 273 000€ ainsi répartis :

- 137 000€ de financement communal, représentant 50% de l'enveloppe globale

- 50 000€ de la Métropole TPM (18%)
- 86 000€ de l'Etat (32 %).

L'année 2023 est la dernière année d'application du dispositif. Mais l'Etat conduit à l'heure actuelle des tables citoyennes à l'échelle nationale afin de définir les axes du prochain contrat qui continuera à prendre en compte la parole des habitants des quartiers.

Dans cette perspective, la Commune, aux côtés de l'Etat, a organisé le 26 septembre dernier les Etats Généraux de la Cohésion sociale, de la Jeunesse et de l'Insertion afin de définir les contours du prochain Contrat de ville, qui débutera au 1^{er} janvier 2024 et d'aborder les besoins non couverts sur les quartiers pour envisager un plan d'actions pluriannuel.

Car comme l'a souligné Jean-Pierre Giran : « Je crois à cette politique de la ville. Je suis certain que si elle n'existait pas, la situation serait très compliquée. Les personnes qui habitent dans les quartiers difficiles ont besoin d'une espérance, d'un accompagnement, d'un projet. »

L'INFO EN +

Le service de la Politique de la cohésion sociale et de l'insertion de la Ville travaille à l'élaboration d'un guide de l'accès au droit, de l'action sociale et associative, qui devrait voir le jour en septembre prochain.

Ce livret, destiné au public, référencera les actions de la Politique de Ville mais également les services publics tels que France Services ou le Point Justice.

POLITIQUE DU LOGEMENT

UNE RÉUNION **INÉDITE ET INSTRUCTIVE**

A l'initiative de Jean-Pierre Giran, Maire de la ville d'Hyères, une réunion inédite et originale sur le thème de la Politique du logement de la ville s'est tenue, mercredi 9 mars, en salle du Conseil municipal, en présence des élus de la commune, des présidents des CIL, des services de l'Etat et de TPM.

L'objectif : faire le point, d'une part sur le contrat de mixité sociale que l'Etat propose actuellement aux communes pour alléger l'application de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) et, d'autre part, sur les possibilités concrètes en termes de foncier identifiées par la Métropole dans le cadre du PLH (Plan Local de l'Habitat).

Une équation somme toute complexe où se croisent, comme l'a souligné le maire, « *ce qui est la loi, ce qui est possible et ce qui est souhaitable pour Hyères et ses habitants* ».

une (sur)attractivité de la ville

Alors que la loi SRU exige un taux de 25% de logements sociaux, Hyères en compte à ce jour 15,6% (2602 logements sociaux manquent pour respecter ce taux). Au-delà, il faut noter que malgré des constructions significatives, la population de la ville diminue notamment dans les classes d'âges les plus jeunes. L'explication de cette appa-

rente contradiction vient paradoxalement de l'attrait très important d'Hyères pour les seniors retraités à fort pouvoir d'achat souhaitant s'installer à Hyères. Leur demande forte augmente, en effet, le prix du foncier tendant à écarter les jeunes actifs de leur ville d'origine.

Afin de lutter contre ce phénomène, la Ville mène une réflexion sur des modalités d'urbanisation spécifique, comme le bail réel solidaire permettant une décote du prix du foncier et ainsi une attribution privilégiée aux jeunes actifs.

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

Le contrat de mixité sociale permet à une commune d'aménager les conditions pour qu'elle puisse atteindre ses objectifs de production de logements sociaux.

Il repousse les délais pour répondre aux exigences de l'État.

**LA STAT'**

Hyères compte **4347 logements sociaux**, soit 15,6% du total des logements.

GROUPE « HYÈRES TOUT NATURELLEMENT » GIENS, beauté fragile !

Site classé exceptionnel, la Presqu'île de Giens ne peut plus supporter une urbanisation galopante et une sur-fréquentation touristique pour satisfaire les surprofits d'exploiteurs de la nature au détriment de notre bien commun.

En pérennisant les départs pour Porquerolles depuis la Tour Fondue, en surant les axes de transports vers la Presqu'île, en accordant des permis de construire irraisonnés, la MTPM et le Maire d'Hyères sont responsables de la dégradation environnementale de Giens.

Ces mauvais choix politiques n'ont hélas rien à voir avec des actions remarquables menées dans plusieurs sites comme dans les Gorges du Verdon ou les Calanques de Cassis et surtout vont

à rebours des objectifs de l'Opération Grand Site. Dans ce contexte, le feu récemment survenu dans un camping sur la Route de Giens doit interroger nos politiques sur les mesures nécessaires à prendre en termes de prévention incendie et d'évacuation efficace de la Presqu'île avant qu'un drame ne les oblige à s'en saisir.

La Route du Sel a dans ce cadre un rôle stratégique incontournable à jouer. Depuis sa création sur la dune littorale, elle aggrave la fragilité du tombolo lors des tempêtes hivernales provoquant de coûteux dégâts. Le projet de digue sous-marine de M. Giran n'aura pas d'effet sur le changement climatique et l'amplification des phénomènes naturels. Il conviendrait donc de programmer un

recul de la route et du canal de ceinture dans sa partie nord pour sauver le tombolo et la Route du Sel qui reste un axe important pour la sécurité de Giens surtout en saison estivale.

La MTPM et la ville d'Hyères envisagent, dans un document interne, d'interdire la circulation générale sur la Route du Sel en la réservant exclusivement aux minibus pour l'embarcadère, aux secours, et aux vélos. Or, par l'importance de son enjeu, la question concernant la circulation sur la Route du Sel, où qu'elle soit, doit être posée dans la transparence et la concertation avec les Hyérois.

Le groupe HTN
www.hyerestoutnaturellement.fr

GROUPE « ALLIANCES POUR HYÈRES » LE SAVIEZ-VOUS ?

M. Simon, Maire LR de La Crau est, ainsi que 80% d'abstentionnistes l'ont décidé lors d'une récente élection Départementale partielle visant à remplacer M. de Canson, un renfort à la majorité qui y siège. Renfort puisque M. de Canson était passé à la Macronie ! Comme le suppléant de M. Simon d'ailleurs ! Seul un membre des LR est capable d'expliquer, et encore, en quoi les « étiquettes » n'ont aucune importance ou au contraire une importance capitale selon l'élection en cause, l'humeur du chef, le sens du vent ou toute autre opportunité à saisir !

De quoi s'occupent ces élus ?

De routes, d'environnement, collègues...mais surtout d'Action Sociale (783M€) pour 55% des dépenses de fonctionnement.

Font partie de l'action sociale les aides aux Personnes âgées et/ou handicapées, à la petite enfance, à l'insertion professionnelle et aussi aux « MNA ». Quésaco ?

La Loi de mars 2016 légalise un dispositif de « Répartition des Mineurs Non-Accompagnés (MNA) » entre les Départements, soit tout migrant entré sur notre territoire, non-accompagné d'un représentant légal et déclarant être âgé de moins de 18 ans, sachant que sa prise en charge ira bien au-delà, le dispositif s'étendant aux « jeunes majeurs ».

L'Assemblée des Départements de France estime ce coût à 50.000€ par MNA et par an en moyenne. Il s'agit d'un accompagnement global et individualisé comprenant : un hébergement

en appartement ou hôtel, l'habillement, un peu d'argent, un soutien social, médical, psychologique, des cours de français, une scolarité et un parcours de formation jusqu'à l'insertion par l'emploi.

Le Département du Var, face à un afflux croissant, s'est doté d'un dispositif de 550 places à destination de ce public, confiant en grande partie cette mission à l'association ADSEAAV qui a placé 40 MNA (sur les 450 dont elle s'occupe) à l'hôtel du Portalet à Hyères, à l'année, en plein centre-ville, ce qui fait le bonheur du gérant dispensé d'avoir à rechercher des touristes plus conventionnels !

ML COLLIN
JM EYNARD-TOMATIS

GROUPE « L'ESSENTIEL POUR HYÈRES » LA CONCERTATION N'EST PAS SI COMPLIQUÉE

A la lecture des faits divers et du budget 2023, nous avons la plus grande peine à envisager une vision ambitieuse de la ville. La tentative de justification ou méthode Couet, ne nous convainc malheureusement pas à définir un horizon, mais bien au contraire nous renforce dans nos convictions.

Entre le début de l'année 2022 et le mois d'avril 2023, trois complexes sportifs ont dû faire l'objet d'une fermeture à la suite de désordres sur toiture : le gymnase des Rougières, l'Espace 3000 et plus récemment le stade Perruc qui a vu un match annulé. Cela n'était-il pas prévisible ? Pourquoi ne pas entretenir notre patrimoine au détriment d'investissements qui peuvent être contestables,

alors que le budget réservé à l'entretien est excédentaire ?

Il est temps de procéder à un état des lieux de la ville et de demander aux Hyérois quelles orientations ils souhaitent.

Il aurait été particulièrement utile d'œuvrer à une vraie participation citoyenne avant l'exécution des travaux en centre-ville. Ceux-ci semblent avoir été réalisés sans aucune planification ni étude d'impact économique et sociétale. Cela aurait évité de mettre nos commerçants dans la difficulté après la crise sans précédent dont ils ont terriblement souffert, mais également d'envisager un accès plus facile (en voiture ou à pied) des citoyens au centre-ville ou de le rendre plus vert et

résistant au changement climatique.

Faire preuve d'ambition c'est connaître sa ville, réfléchir, faire un état des lieux, interroger les Hyérois, les écouter et alors seulement agir sans improvisation.

Malheureusement, des choix continuent d'être faits sans que l'on ne consulte les principaux concernés. L'ambition serait de préserver l'identité de Hyères que nos anciens ont construite collectivement. La modifier « seul » risquerait de la dénaturer.

A quand un vote citoyen pour les grands projets !

Nicolas Massuco et Widad Ferjani
L'Essentiel pour Hyères

LES RENDEZ-VOUS DE LA BIODIVERSITÉ



La Métropole propose toute l'année une **programmation « biodivertissante » et gratuite**, autour du vivant et des écosystèmes de notre territoire. Balades, randonnées subaquatiques, conférences, fête de la Nature, rendez-vous en ligne, concert, ... Le programme jusqu'en septembre et sur plusieurs sites naturels de TPM, est en ligne !

■ *Programmation et réservation sur www.calameo.com*



Les Salins fêtent la nature

Animations gratuites, ludiques, artistiques et scientifiques, tours à dos d'ânes, sieste sonore, visites guidées ou contées, food truck, observatoire des étoiles (le samedi 27 à minuit), exposition photo « Renverse » de Julie Thoury.

■ **Samedi 27 et dimanche 28 mai de 10h à 18h**
Vieux salins d'Hyères
Espace nature



VILLA NOAILLES : 100 ANS DE CRÉATION !

Lancées le 28 mars, les festivités du centenaire du Centre d'art célèbrent la création artistique sous toutes ses formes, dans l'esprit initié par le couple de mécènes il y a un siècle. Parcours, expositions, événements, ... l'année sera Noailles !

Il y a un siècle, Charles et Marie-Laure de Noailles recevaient en cadeau de mariage un vaste terrain sur les hauteurs de la ville d'Hyères, face aux îles d'or, sur lequel ils décidèrent de commander au jeune architecte Robert Mallet-Stevens les plans « d'une petite maison intéressante à habiter ».

L'année 2023 marque donc le centenaire de cette aventure architecturale hors normes, les 50 ans de l'acquisition par la commune d'Hyères, les 20 ans de la création du Centre d'art.

Une programmation dense qui rend hommage à l'histoire de la villa Noailles ainsi qu'à ses illustres fondateurs, pour découvrir ou redécouvrir ce lieu de villégiature unique et inclassable, dans lequel Charles et Marie-Laure de Noailles reçurent amis, artistes et intellectuels et où s'écrivit une part extraordinaire de l'histoire culturelle et artistique du XX^e siècle.



Depuis plus de 20 ans, le lieu n'a eu de cesse de soutenir et de promouvoir les nouvelles générations dans les domaines de la mode, de la photographie, du design, de l'architecture et de l'architecture d'intérieur, perpétuant ainsi l'histoire commencée un siècle plus tôt.

■ **À voir jusqu'au 28 mai : exposition « Fragments d'architectures, la villa Noailles 1923-2023 » à la villa Noailles.**

EXPRESSION POLITIQUE

CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION

Commerçants en détresse financière

Lors du dernier conseil municipal j'avais alerté sur le fait que certains commerçants éligibles aux indemnités, suite aux travaux, fermeront leur boutique avant d'avoir pu les obtenir. La situation financière de beaucoup d'entre eux étant en effet très critique, il est urgent d'agir. J'ai alors proposé de prévoir des animations supplémentaires à celles prévues en centre-ville afin de créer une attractivité qui puisse les aider rapidement.

Chantal Portuese
Conseillère municipale

Évènements

■ Fête du Livre
Samedi 13 et dimanche 14 mai,
forum du casino
9^e édition

■ Course
de draisienne
Samedi 14 mai, après-midi
Olbius Riquier
Pour les enfants de 2 à 5 ans

■ Fête 1900 à Giens
Les 18, 20 et 21 mai
Vieux métiers, spectacle, défilé
et animations

■ Un dimanche
aux étangs
Dimanche 28 mai de 10h à 17h,
étangs de Sauvebonne

■ Rendez-vous
aux jardins
2 au 4 juin, parcs et jardins
de la ville



■ Festival de l'Anche
3 et 4 juin, forum du Casino
(sous réserve)

■ Journées
Européennes
de l'Archéologie
16 au 18 juin, site Olbia
à l'Almanarre

■ Carnaval
participatif et festif
Samedi 10 juin, à partir de 14h
Val des Rougières

■ Fête
de la Musique
Mercredi 21 juin, centre-ville

Expositions

■ Collections
permanentes
Musée des Cultures
et du Paysage

■ Collection
d'Ex-voto
Collégiale Saint-Paul
Collection permanente

■ Hold-Up
Jusqu'au 4 juin, musée
des Cultures et du Paysage
Exposition temporaire de
Jean-Claude Silbermann

■ Outremer
Jusqu'au 20 mai,
tour des Templiers

■ Histoire
du manga
Du 6 mai au 24 juin,
médiathèque



■ Fragments
d'architecture,
la Villa Noailles
1923-2023
Jusqu'au 28 mai, Villa Noailles

■ La Méditerranée
en cuisine
Du 20 mai au 17 septembre,
Salle d'Honneur, Park Hotel
Ustensiles et préparations
à Hyères de la période grecque
à la fin du Moyen-âge



■ L'île intérieure
Jusqu'au 5 novembre, Villa
Carmignac à Porquerolles



■ Naissance
du musée
3 juin 2023
Pour l'art et pour tous, un
nouveau port d'attache.
Un nouveau lieu d'art privé
ouvre à Hyères. Le musée
du Niel est dédié à la pein-
ture de la seconde moitié
du XX^e siècle et proposera
chaque saison une nouvelle
exposition thématique afin
de mettre en lumière des
courants particulièrement
novateurs qui irriguent
encore aujourd'hui la
création contemporaine.
De juin à septembre, une
exposition inaugurale *Les
Chemins de l'abstraction*,
17 peintres non-figuratifs
dialoguent avec Jean
Grenier



PROGRAMME COMPLET
DES ÉVÈNEMENTS :
hyeres.fr/agenda

Spectacles

■ Les voix
animées : concert
« jardin des muses »
Dimanche 7 mai à 19h,
collégiale Saint-Paul



■ Tremplin artistes
émergents
Vendredi 12 mai à 19h30
et 21h, théâtre Denis

Sports

■ Longe côte :
championnat zone
Sud
Dimanche 7 mai,
page de l'Almanarre

■ Courses
hippiques
Les 11, 27 mai et 26 juin,
l'après-midi, hippodrome
de la Plage

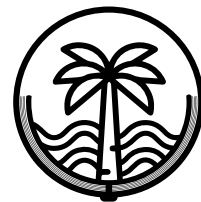
■ Porquerolle's Race
17 au 21 mai, Porquerolles
et rade d'Hyères
Régates de monocoques IRC

■ Porquerolle's Cup
27 et 28 mai, Porquerolles
et rade d'Hyères



■ Porquerolle's
Classic
8 au 11 juin, Porquerolles
et rade d'Hyères
Rassemblement de bateaux de
tradition

FÊTE DU LIVRE 2023, UN GRAND MILLÉSIME



Les invités d'honneur

■ J.M.G. LE CLEZIO

J. M. G. Le Clézio n'a jamais cessé d'écrire depuis l'âge de sept ou huit ans. *Le Procès-verbal*, son premier roman paru en 1963 obtint le **prix Renaudot**. En 2008, ce sera le **prix Nobel de littérature**, célébrant « l'écrivain de la rupture, de l'aventure poétique et de l'extase sensuelle, l'explorateur d'une humanité au-delà et en dessous de la civilisation régnante ».

Depuis, influencé par ses origines familiales mêlées, par ses voyages et par son goût marqué pour les cultures amérindiennes, son œuvre compte une cinquantaine d'ouvrages de fiction et d'essais, dont le récent **Avers** (Gallimard, 2023).

À l'invitation d'Emmanuel Khérad, il nous fera l'immense joie de sa présence.

■ ÉRIC-EMMANUEL SCHMITT

Normalien, agrégé de philosophie, docteur, dramaturge, romancier, nouvelliste, essayiste, cinéaste, romancier lumineux, conteur hors pair, amoureux de musique, membre du jury Goncourt, Éric-Emmanuel Schmitt fait passer une émotion teintée de douceur et de poésie dans tous les arts.

Son œuvre est riche de plus d'une cinquantaine de romans, nouvelles, essais, BD. Il a reçu de nombreuses distinctions littéraires, ses pièces ont été récompensées par plusieurs Molières et son œuvre théâtrale est couronnée en 2001 par le **Grand Prix du théâtre de l'Académie française**.

À l'invitation d'Emmanuel Khérad, il présentera notamment un voyage spirituel et intime avec **Le défi de Jérusalem** (Albin Michel, avril 2023).

■ RAPHAËLE GIORDANO

Raphaëlle Giordano est écrivaine, artiste peintre, spécialiste en créativité et développement personnel. Le succès phénoménal des ouvrages proposés par Raphaëlle Giordano est un modèle de développement personnel en lui-même.

Avec son premier roman, *Ta deuxième vie commence quand tu comprends que tu n'en as qu'une* (Eyrolles, 2015), elle crée une fiction autour d'un thème qui lui est cher : l'art de transformer sa vie pour trouver le chemin du bien-être et du bonheur. Une voix entendue par plus de 2 millions de personnes dans le monde.

Elle publie en 2022 son cinquième roman **Le Spleen du pop-corn qui voulait exploser de joie** (Plon).

■ MICHEL BUSSI

Professeur de géographie, Michel Bussi est depuis plus de dix ans l'un des auteurs préférés des Français. Ses ouvrages sont traduits dans 37 pays, trois de ses romans ont été adaptés à la télévision, plusieurs en BD et il a publié des contes. Il est l'auteur aux Presses de la Cité (puis Pocket) de *Nymphéas noirs*, polar français le plus primé en 2011, mais aussi, entre autres, de : *Un avion sans elle*, *Ne lâche pas ma main*, *Qui a tué le Petit Prince ?*, Nouvelle Babel.

Vient de paraître : **Trois vies par semaine** (Presses de la Cité, 2023)

Éditeur à l'honneur

■ LE TRIPODE

« [...] Dans l'univers du livre, un auteur écrit, un imprimeur fabrique, un libraire conseille, un critique analyse. Mais l'éditeur ? Il doit « ouvrir un lieu d'asile aux esprits singuliers », disait Jean-Jacques Pauvert. Cet éditeur du XX^e siècle, qui révolutionna le monde de l'édition par l'audace de ses parutions, la beauté de ses livres et l'éclectisme de ses goûts, est une figure tutélaire pour le Tripode.[...] » - Frédéric Martin



À l'affiche

■ GÉRONIMO STILTON

Geronimo Stilton est un auteur prolifique ! En compagnie de sa petite tribu, il est le héros de multiples histoires. Entraîné par ses proches, sa soeur, son cousin ou son neveu dans diverses aventures, il en publie les récits. Ses rocambolesques aventures ont séduit plus de deux millions de lecteurs. Par ailleurs journaliste et rédacteur de l'Écho du rongeur, il vit à Sourisia.



■ CONCERT LITTÉRAIRE DE THOMAS FERSEN « DIEU SUR TERRE »

Conteur et mélodiste depuis 1993, Thomas Fersen a bâti une œuvre originale et personnelle. Il est élevé Chevalier des Arts et des Lettres en 2003 et reçoit la Grande médaille de la chanson de l'Académie française en 2018. Il a vendu, à ce jour, près d'1 million d'albums et vient de publier son premier roman **Dieu sur Terre** (Ed. Iconoclaste).



■ LES 70 ANS DU LIVRE DE POCHE

Les premiers livres de poche paraissent en février 1953, commence ainsi une longue histoire.

■ EXPOSITION « JUNGLE » DE FRANÇOIS BOUCQ

François Boucq a scénographié et réalisé les décors du cycle du *Livre de la Jungle* du compositeur alsacien Charles Kœchlin, (inspiré de l'œuvre éponyme de Rudyard Kipling).

Une **sélection des plus beaux de ces dessins** vient illuminer les murs de la galerie pour la Fête du Livre et vous invite au voyage...



MAIS AUSSI

- Rencontres et tables rondes avec les auteurs
- Exposition, rencontres et ateliers à la médiathèque
- Ateliers et espace jeunesse etc...

Programme complet sur : fetedulivre.hyeres.fr et sur hyeres.fr

FÊTE DU LIVRE D'HYÈRES

2023

ÉDITION #9



13
14
MAI

FETEDULIVRE.HYERES.FR
f @ FETEDULIVREHYERES

FORUM
DU
CASINO

INVITÉS D'HONNEUR

J.M.G. Le **CLEZIO**

Eric-Emmanuel **SCHMITT**

Raphaëlle **GIORDANO**

Michel **BUSSI**

PLUS DE 170 AUTEURS

RENCONTRES
ET DEDICACES

LECTURES, ANIMATIONS,
EXPOSITIONS...

GRATUIT



J.M.G. LE CLEZIO



ERIC-EMMANUEL SCHMITT



RAPHAËLLE GIORDANO



MICHEL BUSSI